



Club Nautique de Viry Châtillon

Avis de Course

Epreuve : Dériveurs

Support / Classe:

Grade: 5A

Lieu : CN Viry Châtillon

Autorité Organisatrice :

Régate d'ouverture

470 / Fireball

Date : 11/03/2012

Plan d'eau : Viry Châtillon

CN Viry Châtillon

1. La régata sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile 2009 / 2012**,
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables

2. Publicité : En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice

3. Admissibilité et Inscriptions :

1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la **classe 470 et Fireball**

2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur **licence FFVoile** valide portant le cachet médical et une autorisation parentale pour les mineurs,
 - L'autorisation de port de publicité,
 - Le certificat de jauge ou de conformité.
- Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant initial de 1,5 million d'euros.

4. Droits à payer : Les droits requis sont sans objet

5. Programme :

- Confirmation des inscriptions **Le 11/03/12 de 9 h00 a 10 h00.**
- Signal d'avertissement de la première course à : **10 heures 30**
- Nombre de course maximum : **6**
- Remise des prix prévue **Le 11/03/12 à partir de 16 h.**

6. Jauge :

7. Instructions de Course :

- Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

8. Responsabilité :

- Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

9. Composition du Corps Arbitral :

Président du Comité de Course : D.LOZET.

Président du Jury: J. FOSTERUD

10. Informations complémentaires : Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

C. N. Viry Voile, B.P. 33, 5 Avenue du Général De Gaulle 91171 Viry Chatillon Cédex

☎:01.69.25.81.71 📧: viryvoile@free.fr Site Internet : www.viryvoile.fr

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : CNV, plan d'eau de Viry Chatillon, 5 rue du Général de Gaulle – 91170 Viry Chatillon

PLAN D'ACCES



Vous Venez de PARIS

En venant de Paris, prendre l'autoroute A6 direction Lyon, sortie Viry Chatillon (usine f1 Renault). Prendre direction Viry Centre.

Passer devant le Leclerc (souterrain).

Tout droit jusqu'à la gare de Viry et au feu tournez à droite.

Vous trouverez l'entrée du Club Nautique sur la nationale 7.

Vous Venez de PROVINCE

En venant de Province, prendre l'Autoroute A6 en direction de Paris.

Sortie Grigny / Viry, prendre direction Viry Chatillon Nationale 7.

Remonter la nationale 7 vers Paris, passer devant le plan d'eau, aller jusqu'au prochain feu et faire demi tour.